

**Bourse du travail de Béziers**

## **Le maire de Béziers contraint de reculer !**

**Par courrier en date du 30 septembre 2020, Robert MENARD, Maire de Béziers, sursoit à sa décision de délocaliser la police municipale en lieu et place des Organisations Syndicales sises à la Bourse du travail, 57, Boulevard Frédéric Mistral.**

Ce courrier fait état de ce que tout le monde savait déjà, que le bâtiment n'était pas adapté à moins d'un investissement conséquent, certainement trop conséquent pour la cible politique et symbolique visée par le Maire de Béziers.

En même temps, il a été dans l'obligation de mesurer le niveau de la mobilisation unitaire contre son projet de mettre à la rue les organisations syndicales dans une période sociale particulièrement dramatique pour les citoyens et les salariés du grand Biterrois.

La CGT se félicite de l'analyse du Maire dans le courrier du 30 septembre concernant la vétusté du bâtiment et en partant de ce constat demande la mise en place rapide d'un véritable programme de rénovation de la Bourse du Travail.

Cette opération permettrait de pérenniser un bâtiment historique et emblématique de la ville de Béziers tout en améliorant les conditions d'accueil des salariés et celui des militants syndicaux qui œuvrent bénévolement et quotidiennement auprès des plus fragiles.

A titre d'exemple, dans le contexte sanitaire actuel, la précarité et le chômage, ont explosé sur notre territoire, entraînant de fait une accélération sans précédent de la pauvreté dans un territoire déjà sinistré de ce point de vue.

Dans ce cadre, la responsabilité du syndicalisme est très importante pour débattre et argumenter afin de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale et le rejet de l'autre portée par l'extrême droite, comme une manière d'occulter son incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

En ce sens, le maintien d'une Bourse du travail à Béziers est une victoire contre la répression antisyndicale et la volonté de beaucoup d'élus locaux, notamment d'extrême-droite de bâillonner l'ensemble du monde syndical au travers des attaques contre les Bourses du travail.

L'histoire sociale est ainsi jalonnée par des conquêtes sociales qui n'auraient jamais vu le jour sans des actions organisées par un puissant mouvement syndical, le plus souvent à partir des Bourses du Travail.

Défendre ces biens communs, c'est l'affaire de toutes et de tous !

La CGT remercie l'ensemble des citoyens ainsi que leurs adhérents qui ont soutenu ce combat légitime. Elle reste et restera mobilisée concernant l'avenir de la Bourse du travail et le combat contre la répression syndicale.

*A Béziers, le lundi 12 octobre 2020.*